



Contribution du Cnajep
dans le cadre de la mission de réflexion et de proposition sur la mise en place
d'une réserve citoyenne
confiée au Conseil d'Etat par le Président de la République.
juin 2015

Nous nous permettons dans un premier temps de vous signaler que nous avons reçu votre demande le 13 mai et que nous ne pouvons pas y répondre en moins d'une semaine. Le Cnajep est un comité d'associations nationales de jeunesse et d'éducation populaire profondément attaché à son fonctionnement démocratique. Il nous est impossible de poser le débat et de construire des réponses qui conviennent à l'ensemble de nos associations dans un si bref délai. Nous ne souhaitons pas mettre à mal les valeurs du collectif qui portent notre coordination. Nos associations membres travaillent à ce sujet et le Cnajep portera une contribution mais pas dans l'immédiat.

D'autant que le débat nous paraît sérieux et mérite une réflexion appropriée.

Cette question de la création d'une réserve citoyenne en renfort de l'action publique nous renvoie un certain nombre d'interrogations sur notre société. Nous tenons particulièrement à affirmer notre attachement aux services publics et aux moyens financiers qui doivent y être alloués et notre attachement à toutes les formes d'engagement individuelles et collectives.

Ainsi, nous identifions des champs de questionnement plus généraux :

- Que signifie une réserve citoyenne dans un contexte de fragilisation des services publics et dans un contexte de redressement des finances publiques ?
- Quelle reconnaissance des bénévoles déjà engagés dans un contexte de fragilisation du tissu associatif ?

- Quelle articulation entre l'engagement individuel et l'engagement collectif ?
- Que signifie la notion même de réserve citoyenne qui renvoie, nous semble-t-il, davantage à un groupe constitué que l'on active en cas de besoin, alors que l'engagement s'inscrit dans une volonté continue et quotidienne ?

Nous nous sommes exprimés sur ces enjeux relatifs aux formes d'engagement, notamment dans une contribution sur le parcours citoyen que nous nous permettons de vous joindre.

Le désir d'engagement doit être accompagné par la société dès le plus jeune âge pour permettre, à tous les âges de la vie, de découvrir les multiples possibilités d'agir et de s'engager. Les associations de jeunesse et d'éducation populaire sont investies historiquement dans l'éducation à la citoyenneté et formulent une diversité de propositions éducatives et culturelles concrètes avec des méthodes spécifiques. Il faut tendre vers une valorisation et un développement conséquent de ces propositions éducatives déjà éprouvées pour qu'elles soient accessibles par le plus grand nombre : les conseils de jeunes et d'enfants, les juniors associations, les associations temporaires d'enfants citoyens, les journaux et les radios d'enfants, les Républiques de jeunes, les programmes d'éducation aux médias, ...

Le désir d'engagement prend forme à partir de l'apprentissage à la participation et à la vie démocratique.

La promotion et la valorisation de l'engagement reposent sur différents leviers :

- Donner du sens à l'engagement,
- Multiplier les opportunités de s'engager pour tous, tout au long de la vie,
- Faciliter et reconnaître l'engagement bénévole, déployer les potentialités des multiples formes de volontariat, de service volontaire,
- ...

Nous attirons votre attention sur le fait que les associations de jeunesse ont, depuis toujours, mobilisé des jeunes et des adultes dans le cadre de leur projet associatif au service des territoires et des habitants. Nous insistons sur l'une des formes historiques d'engagement qui doit être facilitée, promue, reconnue et valorisée : il s'agit de l'engagement à l'animation volontaire. Il nous apparaît important de considérer à sa juste valeur son utilité sociale au quotidien sur les territoires. Nous souscrivons sur ce sujet au travail réalisé par le Mouvement associatif et au document *Vers une société de l'engagement*. Il existe déjà plusieurs dispositifs (volontariat de solidarité internationale, volontariat des pompiers, engagement de service

civique, service volontaire européen, etc...) avec des cadres juridiques différents mais qui présentent aussi des caractéristiques communes (durée significative, indemnité, accompagnement). Un travail de réflexion globale reste à mener afin de permettre d'identifier les champs où des démarches d'engagement denses, longues et circonscrites dans le temps, pourraient encore trouver à s'épanouir en s'appuyant sur les pratiques associatives existantes. Car multiplier les formes et les lieux de volontariat revient aussi à multiplier les occasions de revivifier les désirs d'engagement de chacun tout au long de la vie.

Enfin pour illustrer notre propos, nous nous permettons de mettre à votre connaissance ce que pensent les jeunes. Le Cnajep est coordinateur en France du Dialogue structuré. C'est une méthode visant à améliorer l'efficacité des politiques publiques en impliquant les citoyens, les jeunes dans leurs conceptions, leurs mises en place, leurs suivis et leurs évaluations. Dans le cadre du IVème cycle qui porte sur la « participation politique des jeunes », nous avons lancé, entre décembre 2014 et février 2015, une large consultation auprès de jeunes de 16 à 30 ans qui a obtenu près de 1500 réponses et près de 860 contributions argumentées.¹

Les propositions de cette consultation ont été discutées lors de rencontres entre jeunes et décideurs publics, puis portées à la Conférence jeunesse de l'Union européenne. Tout ceci a donné lieu à une position française que le Ministre Patrick Kanner a portée en Conseil des Ministres de l'Union européenne. Ces recommandations insistent sur l'importance :

- de développer les synergies entre l'éducation formelle et l'éducation non-formelle à l'école notamment sur l'apprentissage à la citoyenneté (créer une culture de la participation à l'école).
- d'impliquer les jeunes dans la prise de décision notamment en développant les processus de dialogue entre les pouvoirs publics et les jeunes ;
- de reconnaître les formes nouvelles d'engagement des jeunes en vue d'enrichir les processus décisionnels.
- de développer la démocratie locale et directe.
- ...

Le Cnajep tient à souligner son intérêt pour le sujet. Nous restons à votre disposition pour une possible audition.

¹ Le rapport final intégral : www.provox-jeunesse.fr/sites/default/files/Rapport%20final%20de%20la%20consultationV2.pdf



Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le Cnajep est une coordination qui réunit plus de 70 mouvements nationaux de jeunesse et d'éducation populaire. Ces associations agissent sur l'ensemble des territoires dans des domaines aussi divers que l'éducation, la culture, les loisirs, la citoyenneté, l'accompagnement social, la défense des droits humains et

du cadre de vie, la formation et l'insertion, le logement, les échanges internationaux... Le Cnajep constitue ainsi un observatoire et un laboratoire d'idées sur la jeunesse, l'éducation populaire et les politiques publiques afférentes, en même temps qu'un espace de dialogue et de représentation auprès des pouvoirs publics sur l'ensemble de ces questions. Le Cnajep participe également à l'animation territoriale à travers un réseau de comités régionaux (les Crajep) implantés sur l'ensemble du territoire.